

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AFFICHÉ  
LE 13.10.2025.

Numéro SIRET  
21770350300136

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
COLLECTIVITE VILLE D'OZOIR LA FERRIERE

POSTE COMPTABLE DE : SGC CHELLES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### **I - Informations générales**

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

### **II - Présentation générale du budget**

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

### **III - Vote du budget**

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

### **IV - Annexes**

#### **A - Eléments du bilan**

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

#### **B - Engagements hors bilan**

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

#### **C - Autres éléments d'informations**

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	38
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

#### **D - Arrêté et signatures**

D - Arrêté et signatures	39
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	I

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

## EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 332 750,00	1 332 750,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 332 750,00	1 332 750,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 687 594,00	1 687 594,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 687 594,00	1 687 594,00

## TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 020 344,00	3 020 344,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les déclisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					II A2
--	--	--	--	--	----------

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	204 213,00	0,00	187 919,00	187 919,00	187 919,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>237 413,00</b>	<b>0,00</b>	<b>221 119,00</b>	<b>221 119,00</b>	<b>221 119,00</b>
66	Charges financières	202 263,00	0,00	177 717,00	177 717,00	177 717,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat <sup>4</sup>	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>439 676,00</b>	<b>0,00</b>	<b>398 836,00</b>	<b>398 836,00</b>	<b>398 836,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	558 324,00		551 914,00	551 914,00	551 914,00
042	Opérat <sup>5</sup> ordre transfert entre sections (6)	370 000,00		382 000,00	382 000,00	382 000,00
043	Opérat <sup>5</sup> ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>928 324,00</b>		<b>933 914,00</b>	<b>933 914,00</b>	<b>933 914,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 368 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 332 750,00</b>	<b>1 332 750,00</b>	<b>1 332 750,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 332 750,00</b>
---	---------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	972 000,00	0,00	940 750,00	940 750,00	940 750,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>986 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>946 750,00</b>	<b>946 750,00</b>	<b>946 750,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>986 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>946 750,00</b>	<b>946 750,00</b>	<b>946 750,00</b>
042	Opérat <sup>6</sup> ordre transfert entre sections (6)	382 000,00		386 000,00	386 000,00	386 000,00
043	Opérat <sup>6</sup> ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>382 000,00</b>		<b>386 000,00</b>	<b>386 000,00</b>	<b>386 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 368 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 332 750,00</b>	<b>1 332 750,00</b>	<b>1 332 750,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 332 750,00</b>
---	---------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	547 914,00
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la règle.

- (1) Cf. Modalités de vote i.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II
					A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 112 558,00	0,00	754 127,00	754 127,00	754 127,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 115 558,00</b>	<b>0,00</b>	<b>755 627,00</b>	<b>755 627,00</b>	<b>755 627,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	507 000,00	0,00	545 472,00	545 472,00	545 472,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>507 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>545 472,00</b>	<b>545 472,00</b>	<b>545 472,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 622 558,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 301 099,00</b>	<b>1 301 099,00</b>	<b>1 301 099,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	382 000,00		386 000,00	386 000,00	386 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		495,00	495,00	495,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>382 000,00</b>		<b>386 495,00</b>	<b>386 495,00</b>	<b>386 495,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 004 558,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 687 594,00</b>	<b>1 687 594,00</b>	<b>1 687 594,00</b>
					+	
						<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)</b>
						<b>0,00</b>
					=	
						<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>
						<b>1 687 594,00</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	237 649,00	0,00	607 926,00	607 926,00	607 926,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 838 585,00	0,00	145 259,00	145 259,00	145 259,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 076 234,00</b>	<b>0,00</b>	<b>753 185,00</b>	<b>753 185,00</b>	<b>753 185,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - ASSAINISSEMENT - BP - 2025

<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	2 076 234,00	0,00	753 185,00	753 185,00	753 185,00
021 <i>Virement de la section d'exploitation (4)</i>	558 324,00		551 914,00	551 914,00	551 914,00
040 <i>Opérat" ordre transfert entre sections (4)</i>	370 000,00		382 000,00	382 000,00	382 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (4)</i>	0,00		495,00	495,00	495,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>928 324,00</b>		<b>934 409,00</b>	<b>934 409,00</b>	<b>934 409,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 004 558,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 687 594,00</b>	<b>1 687 594,00</b>	<b>1 687 594,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTEPRISE (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 687 594,00</b>

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)**

547 914,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE 023 + DE 042 - RE 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

## 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	187 919,00		187 919,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 000,00		30 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 200,00		3 200,00
66	Charges financières	177 717,00	0,00	177 717,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortis, dépréciat*, provisions	0,00	382 000,00	382 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		551 914,00	551 914,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>398 836,00</b>	<b>933 914,00</b>	<b>1 332 750,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 332 750,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	386 000,00	386 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	545 472,00	0,00	545 472,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 500,00	0,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	754 127,00	495,00	754 622,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat* des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 301 099,00</b>	<b>386 495,00</b>	<b>1 687 594,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 687 594,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

## 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	940 750,00		940 750,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00		6 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	386 000,00	386 000,00
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		946 750,00	386 000,00	1 332 750,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 332 750,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	607 926,00	0,00	607 926,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	145 259,00	0,00	145 259,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	495,00	495,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		382 000,00	382 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		551 914,00	551 914,00
Recettes d'investissement – Total		753 185,00	934 409,00	1 687 594,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 687 594,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>204 213,00</b>	<b>187 919,00</b>	<b>187 919,00</b>
6062	Produits de traitement	1 500,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	177 913,00	167 519,00	167 519,00
61523	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6231	Annonces et insertions	2 400,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 400,00	2 400,00	2 400,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	30 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>3 200,00</b>	<b>3 200,00</b>	<b>3 200,00</b>
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	3 200,00	3 200,00	3 200,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>237 413,00</b>	<b>221 119,00</b>	<b>221 119,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>202 263,00</b>	<b>177 717,00</b>	<b>177 717,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	175 000,00	193 000,00	193 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	27 263,00	-15 283,00	-15 283,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréclat<sup>e</sup> (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e + f</b>		<b>439 676,00</b>	<b>398 836,00</b>	<b>398 836,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>558 324,00</b>	<b>551 914,00</b>	<b>551 914,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat<sup>e</sup> ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>370 000,00</b>	<b>382 000,00</b>	<b>382 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	370 000,00	382 000,00	382 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>928 324,00</b>	<b>933 914,00</b>	<b>933 914,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat<sup>e</sup> ordre Intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>928 324,00</b>	<b>933 914,00</b>	<b>933 914,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 368 000,00</b>	<b>1 332 750,00</b>	<b>1 332 750,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 332 750,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	87 100,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	102 383,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-15 283,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6811 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

**VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - ASSAINISSEMENT - BP - 2025**

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				III A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	972 000,00	940 750,00	940 750,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	516 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	520 750,00	520 750,00
70613	Participations assainissement collectif	316 000,00	280 000,00	280 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	140 000,00	140 000,00	140 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 000,00	6 000,00	6 000,00
7588	Autres	14 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		986 000,00	946 750,00	946 750,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		986 000,00	946 750,00	946 750,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	382 000,00	386 000,00	386 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	382 000,00	386 000,00	386 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		382 000,00	386 000,00	386 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 368 000,00	1 332 750,00	1 332 750,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				1 332 750,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations Incorporelles (hors opérations)	3 000,00	1 500,00	1 500,00
2033	Frais d'insertion	3 000,00	1 500,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 112 558,00	754 127,00	754 127,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 112 558,00	754 127,00	754 127,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 115 558,00</b>	<b>755 627,00</b>	<b>755 627,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	507 000,00	545 472,00	545 472,00
1641	Emprunts en euros	434 000,00	475 450,00	475 450,00
1681	Autres emprunts	73 000,00	70 022,00	70 022,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>507 000,00</b>	<b>545 472,00</b>	<b>545 472,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>2 622 558,00</b>	<b>1 301 099,00</b>	<b>1 301 099,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	382 000,00	386 000,00	386 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	382 000,00	386 000,00	386 000,00
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	382 000,00	386 000,00	386 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	495,00	495,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	495,00	495,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>382 000,00</b>	<b>386 495,00</b>	<b>386 495,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>3 004 558,00</b>	<b>1 687 594,00</b>	<b>1 687 594,00</b>
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				<b>0,00</b>
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				<b>0,00</b>
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				<b>1 687 594,00</b>

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 041.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>237 649,00</b>	<b>607 926,00</b>	<b>607 926,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	56 196,00	457 926,00	457 926,00
1313	Subv. équipt Départements	181 453,00	0,00	0,00
13188	des tiers	0,00	150 000,00	150 000,00
18	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>1 838 585,00</b>	<b>145 259,00</b>	<b>145 259,00</b>
1641	Emprunts en euros	1 838 585,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	145 259,00	145 259,00
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 076 234,00</b>	<b>753 185,00</b>	<b>753 185,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat <sup>o</sup> (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat <sup>o</sup> et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>2 076 234,00</b>	<b>753 185,00</b>	<b>753 185,00</b>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	558 324,00	551 914,00	551 914,00
040	<i>Opérat<sup>o</sup> ordre transfert entre sections (6) (7)</i>	370 000,00	382 000,00	382 000,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	370 000,00	382 000,00	382 000,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>928 324,00</b>	<b>933 914,00</b>	<b>933 914,00</b>
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	495,00	495,00
2033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	495,00	495,00
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>928 324,00</b>	<b>934 409,00</b>	<b>934 409,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>3 004 558,00</b>	<b>1 687 594,00</b>	<b>1 687 594,00</b>
		+		
		<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>	
			+	
		<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>	
			=	
		<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 687 594,00</b>	

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote 1.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ÉTAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	
A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Montant des remboursements N-1	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Index (4)	Type de taux d'intérêt (3)	Niveau de taux (5)	Taux actuelisé	Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé QIN	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	
														Caté- gorie d'em- prunt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 285 311,31										
1641 Emprunts en euros (Total)					9 285 311,31										
000157	SEIL CAFFIL	01/04/2008	01/04/2008	01/04/2008	393 176,75	F	Taux fixe à 3,3 %	3,300	3,350	EUR	A	P	0	0	A-1
000190	SEIL CAFFIL	01/04/2008	01/04/2008	01/03/2009	295 943,92	F	Taux fixe à 3,29 %	3,290	3,340	EUR	A	C	0	0	A-1
066244G	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2020	20/04/2021	05/08/2021	600 000,00	F	Taux fixe à 0,65 %	0,650	0,650	EUR	T	P	0	0	A-1
1053665	Agence de l'eau Seine Normande	04/10/2017	04/10/2017	04/10/2018	159 060,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	0	0	A-1
1064765	Agence de l'eau Seine Normande	04/10/2017	04/10/2017	04/10/2018	69 150,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	0	0	A-1
165	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/02/2009	02/02/2009	01/02/2010	500 000,00	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	0	0	A-1
185	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2011	02/11/2011	01/06/2013	758 000,00	F	Taux fixe à 4,56 %	4,560	4,560	EUR	A	P	0	0	A-1
203	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/02/2014	17/02/2014	01/03/2015	400 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,250	2,280	EUR	A	C	0	0	A-1
208	CAISSE D'EPARGNE	16/03/2015	20/03/2015	20/03/2016	2 956 119,64	F	Taux fixe à 3,85 %	3,850	3,910	EUR	A	P	0	0	A-1
210	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/12/2015	08/12/2015	25/01/2017	700 000,00	F	Taux fixe à 2,09 %	2,090	2,090	EUR	A	P	0	0	A-1
229	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2017	01/07/2018	01/10/2018	653 861,00	V	(Livre A(Préfixé) + 0,75) + floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	T	C	0	0	A-1
237	ARKEA	05/01/2023	30/03/2023	30/06/2023	700 000,00	F	Taux fixe à 3,43 %	3,430	3,470	EUR	T	P	0	0	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuarial	Taux initial		Péri- odicité des rembour- gements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Péri- odicité des rembour- gements anticipé QIN	Possibilité de rembour- sement anticipé QIN	Caté- gorie d'em- prunt (8)
									Taux initial	Devise					
526935G	CAISSE D'EPARGNE	16/01/2024	05/05/2024	900 000,00	V	(Lived A1(Préfixé) + 1,31)-Flor 0 sur Livret A1(Préfixé)	4,310	4,450	EUR	T	C	O	A-1		
1643 Emprunts en devises (total)															
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)															
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)								0,00							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)								0,00							
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenaire (total)								0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)								0,00							
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)								1 050 324,00							
1681 Autres emprunts (total)								1 050 324,00							
000182	Agence de l'eau Seine Normandie	01/08/2011	31/07/2012	100 266,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
10530652	Agence de l'eau Seine Normandie	05/11/2020	05/11/2021	106 041,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
1105451	Agence de l'eau Seine Normandie	29/11/2023	29/11/2024	187 320,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
174	Agence de l'eau Seine Normandie	03/02/2010	02/02/2011	49 427,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1		
195	Agence de l'eau Seine Normandie	18/12/2012	17/12/2013	99 717,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
196	Agence de l'eau Seine Normandie	10/04/2013	10/04/2014	105 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1		
200	Agence de l'eau Seine Normandie	17/12/2013	16/12/2014	28 943,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- rial	Taux initial			
214	Agence de l'eau Seine Normandie	20/10/2015	20/10/2015	19/10/2016	71 782,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O
215	Agence de l'eau Seine Normandie	15/10/2015	15/10/2015	14/10/2016	23 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O
219	Agence de l'eau Seine Normandie	16/01/2016	23/09/2016	22/09/2017	265 101,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O
227	Agence de l'eau Seine Normandie	15/12/2017	15/12/2017	15/12/2018	5 327,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O
1682	Bons à moyen terme négociables (total)				0,00								
1687	Autres dettes (total)				0,00								
	Total général				10 335 635,31								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : mensuelle, S : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2	

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverteur ? O/N (10)	Montant couvert éventuelle (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux (12)	Index (13)	Taux d'intérêt (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuités de l'exercice	
									Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts parus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 803 101,65					475 449,14	132 869,01	0,00	87 093,51
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		5 803 101,65					475 449,14	132 869,01	0,00	87 093,51
000157	N	0,00	A-1	111 873,04	3,25	F	Taux fixe à 4,81 %	4,880	25 955,87	5 456,83	0,00	3 145,38
000190	N	0,00	A-1	84 206,74	3,17	F	Taux fixe à 4,47 %	4,540	19 536,97	3 816,32	0,00	2 449,10
066244G	N	0,00	A-1	500 545,83	16,34	F	Taux fixe à 0,65 %	0,650	26 833,19	3 183,37	0,00	468,44
1053865	N	0,00	A-1	84 832,00	7,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 604,00	0,00	0,00	0,00
1064765	N	0,00	A-1	36 880,00	7,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 610,00	0,00	0,00	0,00
165	N	0,00	A-1	168 444,60	4,08	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	30 898,75	7 529,47	0,00	5 622,54
185	N	0,00	A-1	194 603,57	2,42	F	Taux fixe à 4,56 %	4,560	61 997,79	8 873,92	0,00	3 510,51
203	N	0,00	A-1	200 000,00	9,17	V	Liwest A/P/Préfixé + 1	4,060	20 000,00	8 111,11	0,00	5 185,00
208	N	0,00	A-1	1 819 671,33	9,22	F	Taux fixe à 3,85 %	3,910	152 263,01	71 030,36	0,00	50 993,54
210	N	0,00	A-1	454 154,78	11,07	F	Taux fixe à 2,09 %	2,090	33 690,59	9 491,83	0,00	8 177,44
229	N	0,00	A-1	587 029,50	13,50	V	(Liwest A/P/Préfixé + 0,75) Floor 0 sur Livret A/P/Préfixé	3,750	42 693,04	19 479,72	0,00	3 399,26
237	N	0,00	A-1	675 880,26	28,25	F	Taux fixe à 3,43 %	3,470	14 455,93	22 997,39	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contoit)	Couverture ? ON (10)	Montant couvert [10]	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle [11]	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) [12]	Type de taux [12]	Index [13]	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget [14]	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
									Taux d'intérêt [15]	Charges d'intérêt [15]	Intérêts perçus (le cas échéant) [16]	
526835G	N	0,00	A-1	885 000,00	29,34	V	(Livre A/P/Péché +1,31)-Floor 0 sur Livret A/Ppréféré)	4,450	30 000,00	32 859,69	0,00	4 136,30
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de littage sur ligne de trésorerie (Total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes différentes aux marchés de partenariat (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		490 621,88				70 021,65	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		490 621,88				70 021,65	0,00	0,00	0,00	0,00
000182	N	0,00	A-1	14 435,51	1,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 217,73	0,00	0,00	0,00
10538852	N	0,00	A-1	77 783,40	10,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 089,40	0,00	0,00	0,00
1105451	N	0,00	A-1	174 832,00	13,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 488,00	0,00	0,00	0,00
174	N	0,00	A-1	3 295,18	0,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 295,18	0,00	0,00	0,00
195	N	0,00	A-1	19 843,36	2,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 614,47	0,00	0,00	0,00
196	N	0,00	A-1	28 186,63	3,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 046,67	0,00	0,00	0,00
200	N	0,00	A-1	7 718,17	3,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 929,53	0,00	0,00	0,00
214	N	0,00	A-1	28 712,77	5,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 785,47	0,00	0,00	0,00
215	N	0,00	A-1	9 279,97	5,79	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 546,67	0,00	0,00	0,00
219	N	0,00	A-1	123 713,80	6,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	17 673,40	0,00	0,00	0,00
227	N	0,00	A-1	2 841,09	7,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	355,13	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert éventuelle éventuelle (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice	
							Taux d'intérêt	Index [13]	Capital	Charges d'intérêt (15)	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>6 293 723,53</b>					<b>545 470,79</b>	<b>192 869,01</b>	<b>0,00</b>
											<b>67 093,51</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 [cf. la classification des emprunts suivant la taxonomie de la circulaire ICSB10150772C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales].

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de volé du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « intérêts régulés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et complétés au 768.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et complétés à l'article 668.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux	Taux maximal après couverture éventuelle (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)															
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)															
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00	
Barrière simple (B)															
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00	
Option d'échange (C)															
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)															
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)															
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00	
Autres types de structures (F)															
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00	

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat des prêts et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent, suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice inflation française ou zone euro / 2 : Indice inflation zone euro / 3 : Ecart indicice zone euro / 4 : Indice hors zone euro ou écart indicice hors zone euro / 5 : Ecart indicice hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, indice ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de voie du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## IV

## A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zones euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart/s d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart/s d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart/s d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	24 100,04 6 293 723,53	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					0 0,00 0,00	

(1) Cetts annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert						Instrument de couverture					
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'Instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, ltvnet, swapoption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, S : bimestrielle, T : semestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé Index (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7) Index	Niveau de taux	
Taux fixe (total)						0,00
Taux variable simple (total)						0,00
Taux complexe (total) (2)						0,00
<b>Total</b>						0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire 10CB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b> <b>AUTRES DETTES</b>	<b>IV</b> <b>A1.6</b>
--	--------------------------

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	1992-04-07

<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	Réseaux d'assainissement	50	07/04/1992
L	Station d'épuration ouvrages lourds	50	07/04/1992
L	Station d'épuration- ouvrages courants, tels que bassins de décantations	25	07/04/1992
L	Station s'épuration-ouvrage de génie civil pour le captage, le transport, trait. pot. add, eau	40	07/04/1992
L	Instal traitement eau potable (sauf génie Civil et régulation)-pompes, appareils, inst. chauf.vent.	15	07/04/1992
L	Instal traitement eau potable (sauf génie Civil et régulation)-organes de régulation (capteurs)	5	07/04/1992
L	Instal traitement eau potable (sauf génie Civil et régulation),bâtiments durables	40	07/04/1992
L	Instal traitement eau potable (sauf génie Civil et régulation)-bâtiments légers, abris	10	07/04/1992
L	Instal traitement eau potable (sauf génie Civil et régulation)-amérgts bâts, instal.élect.et tél.	15	07/04/1992
L	Instal traitement eau potable (sauf génie Civil et régulation)-mobilier de bureau	10	07/04/1992
L	Instal traitement eau potable (sauf génie Civil et régulation)-appareils labo, mat.bureau, outil.	5	07/04/1992
L	Instal traitement eau potable (sauf génie Civil et régulation)-matériel informatique	5	07/04/1992
L	Instal traitement eau potable (sauf génie Civil et régulation)-Engins de travaux publics	5	07/04/1992

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

*Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

*Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	931 472,00	931 472,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	933 914,00	933 914,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 442,00	2 442,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A4.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>	<b>931 472,00</b>	<b>I</b> <b>931 472,00</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>545 472,00</b>	<b>545 472,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	475 450,00	475 450,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat* afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	70 022,00	70 022,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>386 000,00</b>	<b>386 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<b>386 000,00</b>	<b>386 000,00</b>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>933 914,00</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>933 914,00</b>	<b>933 914,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	382 000,00	382 000,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	551 914,00	551 914,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 28 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT</b> <b>COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/2024 - CONCESSION DU SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT SOUS FORME DE GESTION DELEGUEE	SFDE-VEOLIA	Société Française de Distribution d'Eau	Société en nom collectif	292 200,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> - Cotisation	SYAGE	Syndical mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux	Syndicat mixte	2 400,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 30

## VOTES :

Pour : 24

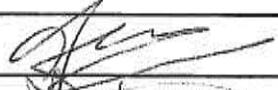
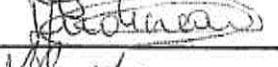
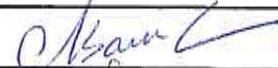
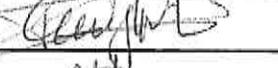
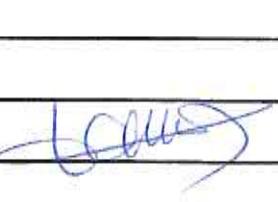
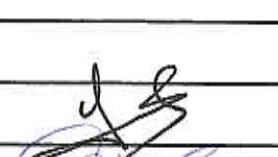
Contre : 0

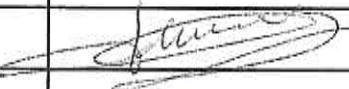
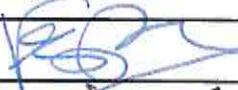
Abstentions : 1

Date de convocation : 03/04/2025

Présenté par (1) Madame Le Maire,  
 A Ozoir-La-Ferrière le 14/04/2025  
 (1) Madame Le Maire,  


Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A Ozoir-La-ferrière, le 14/04/2025  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALLEK Karim	
AUDINEAU Espérance	
BARIANT Jean-Pierre	
BARNET Suzanne	
BENSAI Malek	
BOURLON Chantal	
BRAHAM Monia	
CADART Anne-Marie	
CAVIGLIOLI Irène	
CHEIK-ELEZAAR Zohra	
CLEMENT Emmanuel	
CZIFFRA Lucie	
DEBACKER Jean-Claude	
DEVRIENDT Laëtitia	
DUPUIT Isabelle	
GHOZLAND Cyril	
GOKOUL Indira	
HIDIER Marjorie	
JARRIGE Antoinette	
MACHADO Manuel	
MARCOUX Frédéric	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
MELEARD Josyane		
MILLET Françoise		
PALOMARES Aline		
ROBIN Teddy		
RUCHMANN Nathalie		
SALGADO LOPES Paulo		
SALMON Patrick		
TADJINE Ziaïn		
VERDIER Jacques		
VIEIRA Régis		
VINHAS PEREIRA Carlos		
VORDONIS Patrick		
WITTMAYER Bruno		

Certifié exécutoire par (1) Madame Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.  
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

